

L'unité d'Assistance Médicale à la Procréation (AMP)

L'unité d'assistance médicale à la procréation (AMP) a pour but de prendre en charge les couples qui présentent une infertilité c'est à dire des difficultés à concevoir un enfant : Il s'agit de comprendre et de traiter la cause (ou les causes) de l'infertilité.

EPIDEMIE CORONAVIRUS COVID19

Dans le cadre de l'intensification de l'épidémie de coronavirus SARS-COV-2 en France et selon les recommandations de l'Agence de la Biomédecine, il a été décidé d'arrêter toutes les tentatives d'assistance médicale à la procréation.

Les activités nécessitant une prise en charge urgente comme la préservation de fertilité oncologique sont maintenues .

L'AMP regroupe :

- > Les traitements hormonaux de l'ovulation
- > L'insémination intra-utérine
- > La fécondation in vitro standard (FIV) et par micro injection du sperme (ICSI)
- > La prise en charge des couples en contexte viral (hépatite B, hépatite C, VIH)
- > Le don d'ovocytes et de spermatozoïdes
- > L'autoconservation d'ovocytes et de spermatozoïdes

Parcours du patient

Au cours d'une **consultation médicale spécialisée**, vous rencontrez en couple un gynécologue spécialisée référent dans l'infertilité. Il vous prescrira des **examens complémentaires** pour déterminer la (ou les) cause(s) de l'infertilité en fonction de chaque situation clinique :

- > prise de sang pour étudier l'état hormonal de la femme,
- > échographie de l'utérus et des ovaires,
- > radiographie des trompes (hystérosalpingographie) et échographie des trompes (HyCoSy)
- > chirurgie coelioscopique et hystéroscopie
- > spermogramme pour l'homme

> En fonction des causes retrouvées, un traitement pourra alors être proposé et réalisé au sein de l'hôpital Sud :

- > Une chirurgie coelioscopique pour réparer des trompes utérines abîmées.
- > Un traitement pour provoquer l'ovulation lorsque l'ovulation ne fonctionne pas bien, voire pas du tout. Ces traitements hormonaux nécessitent un suivi échographique et des prises de sang qui peuvent être réalisés au sein de l'unité d'AMP.

- > Des inséminations intra-utérines (*IUI*) en utilisant le sperme du conjoint, ou un sperme de donneur, selon les cas.

Livret IUI

- > Une fécondation in vitro (*FIV*) classique ou avec micro-injection (*FIV-ICSI*). **Livret FIV**
- > Don d'ovocytes ou de spermatozoïdes

Le service de médecine et biologie de la reproduction est constitué de l'unité d'**AMP** et du **laboratoire de biologie de la reproduction – CECOS** (*centre d'étude et de conservation des ovocytes et du sperme*), situé en continuité dans le **même bâtiment**.

En cas de **fécondation in vitro**, vous rencontrerez un médecin biologiste de la Reproduction. Les **prélèvements d'ovocytes** (*ponctions des ovaires sous contrôle échographique*) sont **réalisés** sous **anesthésie générale** ou **locale** (*selon le choix de la patiente*) par l'un des **membres** de l'**équipe d'AMP**, de même que les **transferts d'embryon** et les **inséminations intra-utérines**.

Si vous le **désirez**, votre **grossesse** pourra, être **suivie** par le **service de maternité du CHU de Rennes**. Dans tous les cas, les **informations** de votre **dossier** sont **communiquées** à votre **médecin**.

Informations individualisées aux patientes

- > En cas de **prise en charge** par **insémination intra-utérine** ou par **fécondation in vitro**, chaque couple bénéficie d'une réunion d'information collective en présence d'une sage-femme, d'un gynécologue et d'un biologiste. Si le couple le souhaite, le centre d'**AMP** propose également une **information individualisée** en compagnie d'une **sage-femme** de l'unité.
- > Une **consultation de prévention aux expositions environnementales et professionnelles au centre PRE²B**, situé à Pontchaillou, est également proposée aux couples suivis au centre AMP. Cet **entretien personnalisé et approfondi** permet de détailler, les différents aspects de la vie au travail (postes occupés, tâches accomplies, produits manipulés...) et personnelle (logements, habitudes de vie, utilisations de produits d'entretien, de bricolage...) et de détecter une exposition éventuelle à des produits chimiques ou non chimiques (ex: agent physique) qui peuvent impacter la fertilité (dont des perturbateurs endocriniens). A partir de cette évaluation, des **conseils de prévention** sont formulés si besoin.

Toutes nos activités au centre d'AMP

- > Consultations spécifiques dédiées exclusivement à l'infertilité et à son traitement
- > Consultation de préservation de la fertilité
- > Echographie pelvienne, Hystérosonographie, Hystéroscopie, échographie des trompes (HyFoSy)
- > Suivi échographique et prises de sang nécessaires à la surveillance des traitements hormonaux
- > Test post-coïtal ou test de Hunher : étude de la vitalité des spermatozoïdes dans la glaire du col de l'utérus
- > Ponction folliculaire dans le cadre de la FIV
- > Transferts d'embryons frais et congelés
- > Inséminations intra-utérines
- > Consultation avec une sage-femme pour information sur les traitements
- > (*FIV et IUI*)
- > Consultation avec une psychologue du service d'AMP

Notre équipe d'Assistance Médicale à la Procréation

- > Des gynécologues-obstétriciens spécialisés en médecine et chirurgie de la reproduction assurant consultations et gestes techniques, ainsi qu'un interne de spécialité en gynécologie obstétrique et médecine de la reproduction :

- Dr Raissa APERANO-MAS
- Dr Julie CHEVALIER (*collaboration avec CHP Saint Grégoire*)
- Dr Mathilde DOMIN-BERNHARD
- Dr Solène DUROS
- Dr Laurianne PIERRE
- Dr Florence NICOLAS
- Dr Marie Cécile WIMMER (*collaboration avec le CH de Saint Malo*)

- > 2 sages-femmes assurant information et suivi échographique de monitoring de l'ovulation
- > 2 infirmières assurant prises de sang et appel des patientes pour le suivi des traitements
- > 5 secrétaires assurant la prise de rendez-vous et l'accueil des patientes
- > 1 infirmière de coordination de préservation de la fertilité : 02 99 26 58 55

Nos spécificités

Notre **centre d'AMP** bénéficie d'un **agrément** pour la **prise en charge** :

- > du **risque viral**, pour les **couples** dont l'un des membres est **porteur** d'une **infection virale** (VIH, hépatite B ou C). Nous **travaillons** en **collaboration** avec le **service de biologie de la reproduction** (qui dispose aussi d'un agrément Risque Viral) et les **services** de **maladies infectieuses** et d'**hépatologie** de l'hôpital de Pontchaillou du **CHU Rennes**.
- > de **FIV** par **don d'ovocyte** (insuffisance ovarienne, Syndrome de Turner)
- > de **l'Endométriose** avec une réunion pluridisciplinaire regroupant des gynécologues de l'infertilité, des chirurgiens de l'endométriose et de l'infertilité et des radiologues

Notre classement selon l'Agence de Biomédecine

Les résultats du **centre d'AMP** du CHU de Rennes sont matérialisé par le point « 25 ».

Figure 2. Taux standardisés d'accouchements cumulé 2014, issus de transferts d'embryons frais ou congelés, rapportés au nombre de ponctions : test statistique d'écart à la moyenne nationale, méthode du « funnel plot »

Par souci de lisibilité du graphique, les centres ont été représentés sur 2 funnel plots

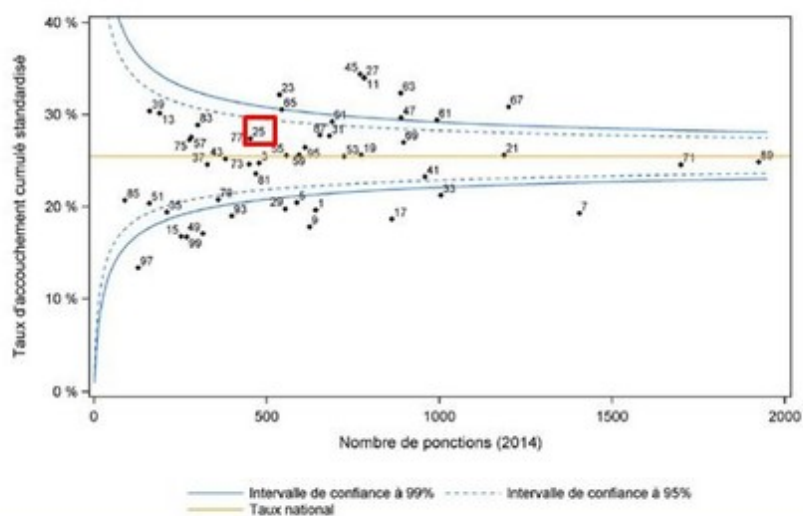
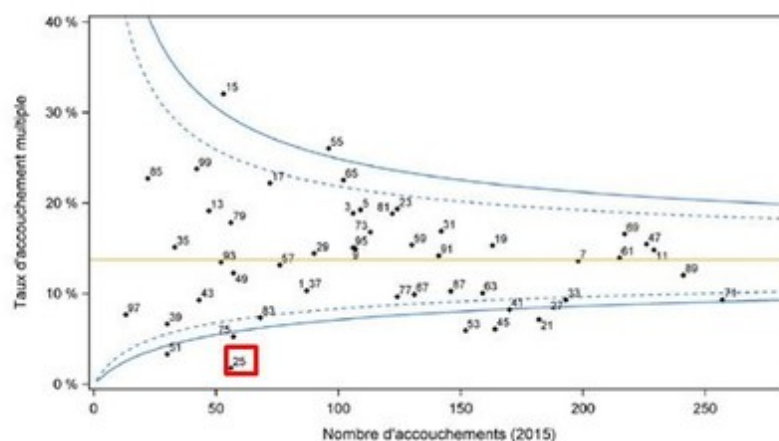


Figure 4. Fréquence des accouchements multiples : test statistique d'écart à la moyenne nationale, méthode du « funnel plot »

Par souci de lisibilité du graphique, les centres ont été représentés sur 2 funnel plots



This site uses cookies to enhance your navigation and improve the content offered to you.

However, you can disable them at any time.

✓ OK, ACCEPT ALL

PERSONALIZE